

Le P' Bouzid dénonce «l'hypocrisie» de la Cnas

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4089 - Dimanche 5 février 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Un jeune mortellement poignardé

Page 24

De nombreux réseaux démantelés dans plusieurs wilayas

Le vol de voitures continue à sévir

Page 2

La stabilité politique actuelle est une évidence

Par Mohamed Habili

Lorsque le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait dit, il y a de cela quelque temps, que l'Algérie était un facteur de stabilité politique dans la région, beaucoup dans le pays et hors du pays en avaient fait des gorges chaudes. C'est ainsi qu'il s'en était trouvé pour se faire beaucoup plus naïfs qu'ils n'étaient en réalité en affectant de prendre au mot le ministre, qui avait adopté le style de la boutade pour mieux faire passer son message, d'autres avaient tenu à se faire plus malins et plus railleurs encore, en se demandant si l'Algérie, à qui la rente pétrolière commencerait d'après eux à manquer, ne serait pas par hasard en train de former le projet de la remplacer par une autre, justement cette stabilité politique dont elle prétendait en avoir à revendre. Il faut se rappeler qu'au moment où Lamamra soulignait de la sorte la stabilité politique dont jouissait l'Algérie, dans un contexte régional pour le moins trouble, consécutivement aux soi-disant révolutions arabes, ce qui tenait lieu d'opposition soutenait mordicus que le pays traversait la plus grande crise de son histoire. En fait de crise, il ne s'agissait en réalité que de la maladie du chef de l'Etat, dont à l'époque beaucoup pensaient qu'il ne se relèverait pas.

Suite en page 3

Le parti reçoit 6 200 dossiers de candidature pour les législatives

Sept anciens ministres FLN candidats



Maintenant que la date des législatives est connue, à savoir le 4 mai prochain, les partis entrent dans une course contre la montre pour finaliser leurs listes électorales, sachant que le choix des candidats et leur classement ouvrent toujours la voie à des mécontentements dans les rangs des militants. C'est le cas du FLN qui a réceptionné plus de 6 000 dossiers de candidature. Lire page 3

Etats-Unis/Immigration

Nouvelle manifestation de soutien aux musulmans à New York

Page 4

Arts-exposition

L'artiste-peintre Khaled Karim transpose «Un Air d'Algérie» à Paris

Page 13

Très bas taux de remboursement des traitements anti-cancer

Le P^r Bouzid dénonce «l'hypocrisie» de la Cnas

■ A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer qui coïncide avec le 4 février de chaque année, les professionnels de la santé ont fait un constat amer de la prise en charge des malades atteints du cancer en Algérie. Ils ne bénéficient d'aucune couverture sociale ni psychologique, ni celle d'accompagnement pour leur assurer une fin de vie en toute dignité.

Par Meriem Benchaouia

Avec 50 000 nouveaux cas enregistrés chaque année, il est urgent de trouver des solutions pour améliorer la situation des malades, notamment en ce qui concerne le remboursement des traitements anti-cancer qui coûtent très cher. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le président de l'Association algérienne d'oncologie médicale a fait un violent réquisitoire contre la Caisse nationale des assurances sociales qu'il a accusée d'être responsable des difficultés endurées par les malades atteints de cancer. Il a remis en cause le système de remboursement des frais de médicaments et des soins anticancéreux recommandés aux malades appliqués par la Sécurité sociale. A cet effet, le professeur Kamel Bouzid a dénoncé les difficultés qu'endureraient les patients sur les modalités de remboursement des traitements au niveau de la Cnas. «La grande hypocrisie consiste, a-t-il dit, d'affirmer du côté de la Cnas que les soins aux malades du cancer dans les hôpitaux sont assurés à 100%, alors que toutes les analyses et les clichés d'imagerie médicale, réalisés par des intervenants privés, contre de fortes sommes, ne donnaient lieu qu'à de faibles taux de remboursement». Selon lui «le vrai problème émane de la Cnas qui refuse de rembourser les soins. Il faut savoir que beaucoup d'efforts



PHOTO: R.

ont été investis, que ce soit dans le secteur public ou privé. Les capacités de prise en charge des malades affectés par cette pathologie ont été multipliées par six suite à la multiplication de centres publics et privés». Le Professeur Bouzid a appelé la Cnas à collaborer avec le ministère de la Santé : «Ce que je demande à la Sécurité sociale, c'est de s'entendre avec le ministère de la Santé pour actualiser une nomenclature datant de 1987 et en vertu de laquelle les remboursements ne sont effectués qu'à hauteur de 80 DA pour des consultations payées 1 000

et 3 000 DA, ou bien à 800 DA pour un scanner payé 7 000 DA». Par ailleurs, le spécialiste a affirmé que les capacités de prise en charge en matière de radiothérapie des personnes atteintes de cancer ont été multipliées avec l'existence désormais de 25 accélérateurs fonctionnels dans le secteur public. Promettant de multiplier davantage en 2017 les capacités fonctionnelles de la radiothérapie avec l'acquisition de 3 ou 4 nouveaux accélérateurs, le P^r Bouzid a relevé qu'il y avait «un secteur privé qui se développe de plus en plus». Il a estimé, dans ce sens, que «ce

n'est pas suffisant, certes, mais on sent visiblement que la pression a sensiblement diminué», faisant remarquer que «les délais de rendez-vous dans les nouveaux centres ne dépassent pas les 15 jours». S'agissant de l'évaluation du Plan national anti-cancer (2015-2019), il a souligné que «des progrès réels ont été réalisés», précisant que l'objectif principal était de réduire l'incidence d'ici à 2019. «Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif de façon à lancer le 2^e Plan national anti-cancer 2020-2024», a-t-il assuré. Evoquant le volet lié à la forma-

tion, le même spécialiste a mis en évidence la nécessité d'une adaptation des formations aux développements technologiques, estimant qu'il s'agissait d'une «préoccupation» des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé. Mettant en avant l'existence d'une volonté de réformer les études médicales en graduation et en post-graduation, le P^r Bouzid a exprimé le souhait de voir cette volonté s'«exprimer sur le terrain à la prochaine rentrée universitaire».

M. B.

De nombreux réseaux démantelés dans plusieurs wilayas

Le vol de voitures continue à sévir

Alger, Oran, Boumerdès, Batna, Béjaia..., aucune wilaya ne semble être épargnée par le vol de voitures. Le fléau a même pris de l'ampleur ces dernières années. Le démantèlement de réseaux nationaux et internationaux dans ce genre de trafic est signalé deux à trois fois en moyenne chaque année par les différents services de sécurité luttant contre le phénomène. Le dernier mis hors d'état de nuire est celui signalé dans la wilaya de Mila, où 6 individus ont été appréhendés, a affirmé la sûreté de la ville. Après le récent démantèlement d'un réseau de vol de voitures à Alger, le 4 janvier dernier, par les services de la brigade d'El Hamiz, mettant la main sur 8 individus d'une bande de malfaiteurs, c'est au tour des éléments de la brigade criminelle de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Mila de procéder à l'arrestation, hier, de 6 individus organisés en réseau spécialisé dans le vol de véhicules. Selon la même source, les faits de cette



affaire remontent à la fin du mois dernier lorsqu'un homme a déposé plainte à la ladite brigade pour le vol d'un véhicule de location dans la cité Sid S'ghir. Même constat pour les autres wilayas où de nombreuses

affaires de vol et trafic de voiture ont été révélés par les services qui combattent cette pratique. Alger, Oran, Boumerdès, Batna, Béjaia..., aucune wilaya ne semble être épargnée par ce phénomène. Le fléau a même

pris de l'ampleur ces dernières années. Le démantèlement de réseaux nationaux et internationaux dans ce genre de trafic est signalé deux à trois fois en moyenne chaque année par les différents services de sécurité

luttant contre le phénomène. Aussi, garer sa voiture n'est plus possible compte tenu du regain d'insécurité face au vol de voitures. Les différents organismes qui activent pour résorber ce type d'agissement illicite se trouvent débordés. Des mesures de renforcement ont pourtant été prises en vue de contrer le phénomène. Néanmoins, cela reste insuffisant vu la complexité et l'ampleur de ce type d'affaires. Selon un commissaire spécialisé dans le domaine, il n'est pas aisé de traiter ce genre d'affaire car elles sont souvent soutenues par la criminalité. Ce qui nécessite plus de temps, de moyens et de méthode pour l'aboutissement des enquêtes, a-t-il indiqué. «Nous avons de nouveaux moyens modernes, à savoir l'usage des Tic pour la localisation des lieux où ces personnes fomentent leur trafic, ce qui nous a permis, ces dernières années, de réduire le taux de vol de voitures à 50% par rapport aux années 1990», a-t-il ajouté.

Yacine Djadel

Le parti reçoit 6 200 dossiers de candidature pour les législatives

Sept anciens ministres FLN candidats

■ Maintenant que la date des législatives est connue, à savoir le 4 mai prochain, les partis entrent dans une course contre la montre pour finaliser leurs listes électorales, sachant que le choix des candidats et leur classement ouvrent toujours la voie à des mécontentements dans les rangs des militants. C'est le cas du FLN qui a réceptionné plus de 6 000 dossiers de candidature.

Par Nacera Chenafi

Dans ce cadre, le Front de libération nationale qui avait lancé une opération de réception des candidatures au niveau de toutes les kasmats du pays, a entamé hier, publiquement et devant la presse nationale, ce qui est une première, la réception des dossiers de candidature. Ainsi, le SG du FLN, Djamel Ould-Abbes, défend l'image de la transparence dans la gestion des candidatures. A 13h, un nombre incroyable de dossiers de candidature a été enregistré au niveau des 48 wilayas. Ce rush de candidatures est pour le FLN un «*signe sur sa qualité de première force politique dans le pays et sa présence dans les législatives*». Il y aurait plus de 6 000 dossiers. Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion, il a annoncé que «*6 200 dossiers de candidature ont été déposés au niveau des mouhafahas, dont 618 dossiers au niveau de la capitale*». S'agissant des ministres, il a indiqué que 7 anciens ministres ont déposé leurs candidatures, dont M^{me} Nadia Labidi, Mohamed Seghir Kara, Salah Khebbri, Moussa Benhamadi, Rachid Benaissa, Mohamed Djellab». Concernant les ministres en exercice, «*aucun ne s'est porté candidat*».

Pour rappel, les commissions de wilaya préparatoires des législatives ont élaboré des listes nominales des candidats «*sans tenir compte de l'ordre de classement*» et la phase de sélection et fixation des listes électorales



sera entamée mardi prochain. Il est vrai que Ould Abbes avait assuré que la candidature aux prochaines législatives «*reste ouverte à tous sans exclusion aucune*», pour peu que certains critères soient réunis, dont le «*soutien au président de la République, président du parti, et à son programme*», la compétence, l'expérience, la bonne réputation, l'intégrité et la crédibilité. La confirmation de l'intégrité des candidats se fera par l'enquête et des parties compétentes «*seront appelées à fournir des informations sur tous les candidats*», selon le conseiller à l'information, Moussa Benhamadi. Cependant, le classement des candidats est difficile vu la participation d'anciens hauts responsables. D'autre

part, un quota de femmes doit être respecté. Ould Abbes avait déjà mis en garde les responsables de son parti, à tous les niveaux, contre «*toute tentative de manipulation des listes de candidature*», prévenant que des sanctions seront prises à leur encontre. «*Il n'y aura ni favoritisme, ni complaisance, ni passe-tout dans la préparation des listes de candidature, à l'échelle locale*», avait-il encore assuré, soutenant qu'il «*veillera personnellement, en tant que secrétaire général du parti, à donner son accord définitif à propos du classement des listes*». Ould Abbes a également déclaré satisfaire un nombre d'associations et organisations, dont les étudiants, les jeunes, la Centrale syndicale et autres. D'autres partis sont aussi

dans la phase de tri des candidatures. A ce propos, le MSP a indiqué dans une publication du député Nacer Hamdadouche que le choix et la sélection des candidatures se fait d'une manière démocratique à travers «*un vote à bulletins secrets au niveau des conseils consultatifs de wilaya*». S'agissant des propositions des candidatures, celles-ci viennent des Assemblées générale des communes, des bureaux constitutionnels, des bureaux de groupes de quartiers, des Assemblées d'élus et du président du Mouvement. Le parti affirme que l'opération de vote se fait d'une manière «*indépendante et souveraine, sans aucune implication de la direction centrale*». Il participera avec des listes communes avec le Front du changement de Abdelmadjid Menasra.

Du côté du Front des forces socialistes, le parti a examiné ce week-end, en session extraordinaire du conseil national, la stratégie pour les législatives. Pour le FFS, «*les élections sont un moment crucial de la vie du parti au niveau national, régional et en interne*». Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, le premier secrétaire national du parti, Abdelmalek Bouchafa, a déclaré qu'il sera annoncé au moment opportun «*le nombre de wilayas où le parti sera présent*». Il est attendu l'installation d'une commission de collecte de candidatures pour les prochaines législatives.

N. C.

Candidatures aux législatives 2017

Retrait des documents et des dossiers depuis hier

Le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature aux prochaines législatives ainsi que le dépôt des dossiers ont commencé hier, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «*Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature ainsi que le dépôt s'effectuent à partir du samedi 4 février 2017, selon le cas, auprès des services compétents de la wilaya ou pour les circonscriptions électorales à l'étranger auprès de la représentation diplomatique ou consulaire désignée à cet effet pour chaque circonscription électorale*», précise le communiqué. Les documents en question se présentent sous la forme d'une chemise dossier comprenant «*un formulaire de déclaration de candida-*

ture, une notice de renseignements individuels, des formulaires de souscription de signatures pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les conditions édictées par l'article 94 de la loi organique relative au régime électoral», indique la même source. La remise de ces documents intervient sur «*présentation par le représentant dûment habilité des postulants à la candidature d'une lettre annonçant l'intention de constituer une liste de candidats*», ajoute le communiqué. La déclaration de candidature doit être accompagnée d'un dossier pour chaque candidat titulaire et suppléant figurant sur la liste, comportant des pièces justificatives. Ce dossier doit, ainsi, comporter «*une attestation d'accomplissement ou de dispense du service national, un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3), un certificat*

de nationalité algérienne, une photo d'identité, un extrait d'acte de naissance pour les candidats nés à l'étranger, une copie du programme de la campagne électorale pour les listes de candidats indépendants». Il doit comprendre, également, «*une copie du procès-verbal de certification délivré par le président de la commission électorale de la circonscription électorale pour les listes de candidats indépendants et les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ne remplissant pas les conditions édictées par l'article 94 de la loi organique relative au régime électoral*», précise la même source. «*Il est joint au dossier de candidature une attestation de parainage signée par le responsable dans le cas de présentation d'une liste de candidats sous l'égide d'un parti politique, ou signée par les responsables des partis politiques dans le cas de présentation de liste de candi-*

dats sous l'égide de plusieurs partis politiques (alliance)». Le dépôt des listes de candidats s'effectue «*au niveau des services compétents de la wilaya ou pour les circonscriptions électorales à l'étranger auprès de la représentation diplomatique ou consulaire désignée à cet effet pour chaque circonscription électorale, par le candidat figurant en tête de liste ou en cas d'empêchement par le candidat figurant en seconde position contre accusé de réception*», ajoute le communiqué. Le ministère porte, en outre, à la connaissance des postulants intéressés que la remise des documents nécessaires à la constitution des dossiers de candidature «*s'effectue tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h30 (sauf le vendredi)*», et le dépôt des dossiers de candidature «*s'achève 60 jours francs avant la date du scrutin, soit le dimanche 5 mars 2017 à minuit*».

L. M.

LA QUESTION DU JOUR

La stabilité politique actuelle est une évidence

suite de la page Une

Il se pourrait bien d'ailleurs que le cas soit sans exemple, que ce soit la première fois, et peut-être la dernière, où la maladie d'une personne soit assimilée purement et simplement à la maladie incurable d'un système politique. Mais passons, le sujet n'étant plus d'actualité. Ce qui l'est par contre, ce sont les appréciations du département d'Etat américain (l'équivalent chez nous du ministère des Affaires étrangères) qu'il vient de publier sur son site, sur l'Algérie, et qui toutes mettent en exergue sa stabilité politique. En des termes, qui plus est, qu'un Algérien n'aurait pas osé employer par peur de s'attirer un concert de railleries. Pour les Etats-Unis, ce qui caractérise l'Algérie dans le moment présent, c'est à la fois sa stabilité politique interne et le rôle à l'avenant que cet état lui permet de jouer dans sa région. Lamamra n'avait pas dit autre chose. Bien entendu, il n'y aura personne de ceux qui à l'intérieur et à l'extérieur du pays font semblant de voir l'Algérie au bord de l'explosion pour apporter la contradiction au département d'Etat. Ils laisseront probablement passer quelque temps, afin de s'assurer que l'oubli a sur ce point accompli son œuvre, puis ils se remettront à parler de crise terminale en Algérie, avec peut-être d'autant plus de force et de fréquence que les Américains ne sont pas de cet avis. Ce n'est pas la première fois que du reste ceux-ci ont souligné le «*rôle constructif*» de l'Algérie à la fois dans l'intérêt de la stabilité régionale et dans la lutte contre le terrorisme. Il est déjà arrivé à l'autre département important de l'Etat américain, celui de la Défense, de noter que si Daech n'avait pu s'enraciner dans la région, c'était parce qu'il avait trouvé sur son chemin un obstacle qu'il n'était pas en mesure de surmonter : l'Algérie. De là il était facile de déduire que les Américains niaient que ce soit à la France que revenait ce rôle de force stabilisatrice en Afrique du Nord et dans le Sahel, même si ses interventions militaires avaient pu à l'occasion juler une offensive terroriste, comme ce fut le cas au Mali. Entre nous autres Algériens, la divergence, du moment qu'il ne peut pas ne pas y en avoir, ne devrait pas porter sur ce qui est une évidence, à savoir que le pays passe indéniablement par une phase de stabilité politique, mais sur les causes de celle-ci, dont beaucoup ne doivent rien aux gouvernants actuels, et tout autant bien sûr sur les voies et moyens de la préserver et de la consolider.

M. H.

Etats-Unis/Immigration

Nouvelle manifestation de soutien aux musulmans à New York

■ Après une manifestation réunissant des centaines de Yéménites jeudi à Brooklyn, c'est une foule de toutes origines et de tous âges qui s'est rassemblée vendredi soir dans le quartier ethniquement très divers d'Astoria, à Queens, où il y a eu très peu de manifestations anti-Trump jusqu'ici.

Par Adel F.

Environ 300 personnes ont à nouveau manifesté vendredi soir à New York en soutien aux musulmans ciblés par le décret visant les réfugiés et les ressortissants de sept pays musulmans. Après une manifestation réunissant des centaines de Yéménites jeudi à Brooklyn, c'est une foule de toutes origines et de tous âges qui s'est rassemblée vendredi soir dans le quartier ethniquement très divers d'Astoria, à Queens, où il y a eu très peu de manifestations anti-Trump jusqu'ici. «La haine qui accompagne cette élection doit être combattue», a estimé Edward Kulzer, un habitant du quartier qui portait sa fille de six ans dans les bras. «A six ans, elle a vu un supporter de Trump me menacer : il faut arrêter ça», a-t-il ajouté. De nombreux hommes et femmes politiques locaux, Noirs,



Asiatiques ou Blancs, ont participé à la manifestation, célébrant depuis un podium le caractère multiethnique du quartier et appelant à combattre jusqu'à son retrait le décret du nouveau président américain. Au nom de la lutte contre le terrorisme, le texte promulgué vendredi dernier interdit pour 90 jours l'entrée aux Etats-Unis pour les ressortissants de sept pays (Irak, Iran, Yémen, Soudan, Syrie, Libye, Somalie) et suspend toutes les arrivées de réfugiés pour 120 jours. Il a déclenché une vague de manifestations à travers le pays et de nombreux recours en justice ont été déposés contre le décret, que ses opposants jugent anticonstitutionnel et discriminatoire pour les musulmans. Les manifestations sont très fréquentes à New York depuis que Donald Trump a pris ses fonctions le 20 janvier.

A. F./APS

Politique

Un juge fédéral bloque le décret anti-immigration de Donald Trump

Un juge fédéral de Seattle a bloqué temporairement vendredi le décret du président américain Trump interdisant l'entrée aux Etats-Unis pour les ressortissants de sept pays musulmans, le revers le plus important pour cette mesure très controversée. Cette injonction temporaire du juge fédéral James Robart est valide sur l'ensemble du territoire américain, le temps

qu'une plainte déposée lundi par le procureur de l'Etat de Washington, Bob Ferguson, soit examinée entièrement. Les juges fédéraux de plusieurs autres Etats ont également statué contre l'interdiction depuis qu'elle a été décrétée vendredi dernier, notamment en Californie et dans l'Etat de New York, mais la décision du juge Robert est celle dont la portée est la plus vaste.

M. Ferguson a porté plainte lundi pour invalider des points clés du décret présidentiel, qui ferme les frontières des Etats-Unis aux réfugiés pendant quatre mois et aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen) pendant trois mois. Les Syriens font l'objet d'une interdiction sans limitation de durée. «La Constitution a vaincu aujourd'hui», a déclaré M. Ferguson après l'annonce de la décision. «Personne n'est au-dessus de la loi, pas même le président». Le gouverneur de l'Etat de Washington Jay Inslee a quant à lui qualifié la décision de «victoire éclatante» mais a averti que la bataille pour annuler le décret de M. Trump n'était pas terminée. M. Ferguson affirmait dans sa plainte que l'interdiction décrée-

tée par le président allait à l'encontre des droits constitutionnels des immigrés et de leurs familles car elle visait particulièrement les musulmans. Les avocats représentant l'administration Trump ont répliqué que le président bénéficie de vastes pouvoirs et qu'il est dans son droit en signant un décret pour protéger les Américains.

S. A.

Décret migratoire

Le musée MoMA expose des œuvres d'artistes musulmans

Le célèbre musée d'art moderne (MoMA) de New York a décidé d'exposer des œuvres d'artistes originaires de plusieurs pays ciblés par le décret anti-immigrés de Donald Trump, dans un acte de protestation contre ce texte. Sept œuvres d'artistes d'origine soudanaise, irakienne, ou iranienne, ont été installées jeudi soir au 5^e étage du MoMA, en lieu et place d'œuvres de Picasso, Matisse ou

Picabia, a indiqué le *New York Times*, dont l'article a été retweeté par le MoMA. Il s'agit notamment de travaux réalisés par le peintre Ibrahim el-Salahi, d'origine soudanaise ou de l'architecte d'origine irakienne Zaha Hadid. Et de plusieurs artistes d'origine iranienne comme Tala Madani, vidéaste, Parviz Tanavoli, sculpteur, Charles Hossein Zenderoudi, dessinateur, Shirana Shahbazi, photographe,

et Marcos Grigorian, peintre. A côté de chaque œuvre, le musée a placé cette inscription : «Cette œuvre est celle d'un artiste originaire d'un pays dont les ressortissants sont interdits d'entrée aux Etats-Unis, d'après le décret présidentiel du 27 janvier 2017». Le musée va également projeter ce mois-ci plusieurs films de réalisateurs soumis à l'interdiction d'accès au territoire américain qu'im-

pose le décret aux ressortissants de sept pays musulmans (Yémen, Soudan, Somalie, Libye, Irak, Iran, Syrie) pour 90 jours, ainsi qu'à l'ensemble des réfugiés. Le décret, promulgué vendredi dernier pour permettre à la nouvelle administration Trump de revoir le dispositif anti-terroriste aux frontières, a déclenché une vague de manifestations à travers les Etats-Unis et de nombreux recours en

justice. Il s'est traduit le week-end dernier par l'interpellation dans les aéroports de quelque 109 personnes résidant légalement aux Etats-Unis, selon la Maison-Blanche, tandis que des centaines d'autres étaient empêchées d'embarquer à destination des Etats-Unis. Quelque 60 000 visas d'entrée ont par ailleurs été révoqués, a indiqué vendredi le département d'Etat.

Sarah F.

Selon des sénateurs démocrates

Le décret anti-immigration est une «propagande inimaginable» pour les terroristes

Le décret de Donald Trump limitant l'immigration aux Etats-Unis est «une propagande d'une portée inimaginable pour les terroristes», ont dénoncé vendredi cinq sénateurs démocrates dans un courrier adressé au secrétaire américain à la Défense. «Le décret du président est contraire à une campagne réussie contre le terrorisme», ont écrit le numéro deux de la minorité démocrate au Sénat

Dick Durbin, le chef des démocrates à la commission de la Défense Jack Reed, et le chef des démocrates à la commission des Affaires étrangères Ben Cardin, ainsi que deux autres sénateurs. «Ce décret offre à l'EI et à d'autres ennemis une propagande inimaginable, instille la méfiance chez nos partenaires locaux et risque de limiter la marge de manœuvre du département (de la Défense) dans

l'offensive (contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" Daech/EI) et d'accroître le danger pour nos soldats sur place», font valoir les sénateurs. Il augmente aussi «le coût du soutien aux Etats-Unis dans chaque pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Europe», ajoutent-ils. Ce courrier s'adresse au chef du Pentagone qui doit, d'ici fin février, présenter à Donald Trump un plan

«pour vaincre» le groupe EI. Deux sénateurs républicains, John McCain et Lindsey Graham, avaient aussi prévenu que le décret était «comme se tirer une balle dans le pied de la lutte contre le terrorisme». Plusieurs experts, responsables et élus ont mis en garde contre le risque d'une exploitation par les terroristes de ce décret, les combattants extrémistes pouvant pré-

tendre que les pays occidentaux sont en guerre contre l'islam. Le texte signé par Donald Trump il y a une semaine ferme les frontières des Etats-Unis aux réfugiés pendant quatre mois et aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane (Iran, Irak, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen) pendant trois mois. Il a provoqué un tollé à travers le monde et aux Etats-Unis.

Faten D.

Matériaux de construction

Baisse notable des importations

■ La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 2,1 milliards de dollars (mds usd) en 2016, contre 2,57 mds usd en 2015, (-18,1%), selon les Douanes.

Par Safia T.

Ainsi, de janvier à décembre 2016, à l'exception des produits en céramiques, la valeur des importations des différents ciments, du bois, du fer et de l'acier a enregistré une baisse. Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 9,8 millions de tonnes (Mt) contre 11,11 Mt (-11,74%) à l'exception du bois et les produits en céramiques dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 306,1 millions usd contre 474,3 millions usd (-35,45%), avec un baisse significative de la facture d'importation des ciments portland autres que blancs de 48,65%. Les quantités importées des ciments ont baissé en passant à 4,8 Mt contre 6,6 Mt (-27,41%). L'importation du ciment portland gris est soumise au régime des licences depuis le



1^{er} janvier 2016 : son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes le long de l'année. Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 1,17 md usd contre 1,4 md usd (-16,23%). Les quan-

tités importées ont également baissé pour atteindre 2,71 Mt contre 3,03 Mt (-10,4%). Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 562,7 millions usd contre 642,08

millions usd (-12,35%). Quant aux quantités importées, elles ont fortement progressé à 2,24 Mt contre 1,42 Mt (+57,54%). Par contre, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et

autres articles similaires) a augmenté à 59,04 millions usd contre 48,55 millions usd (+21,6%). Les quantités importées ont aussi augmenté à 52 621 t contre 49 544 t (+6,21%). La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction en 2016 s'explique par le recul des quantités importées pour certains produits ainsi que par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux et par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton. Ainsi, le prix moyen à l'importation du ciment a été de 64 usd/t sur les 10 premiers mois 2016 contre 73 usd/t à la même période de 2015 (-12,3%). Celui du bois a été, sur les 10 premiers mois, de 206 usd/t contre 431 usd/t (-52%). Aussi, l'importation du rond à béton a été soumise à un contingent quantitatif durant l'année écoulée, fixé à 2,6 millions de tonnes. Son prix à l'importation a baissé à 440 usd/t sur les 10 premiers mois contre 478 usd/t (-8%). S. T.

Pétrole

Les cours terminent en hausse à New York

Les cours du pétrole ont terminé en légère progression à New York, les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran poussant à la hausse mais de nouveaux signes de reprise de la production américaine incitant à la baisse. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a pris 29 cents à 53,83 dollars sur le contrat pour livraison en mars au New York Mercantile Exchange (Nymex). «Nous avons d'abord eu quelques mouvements en début de séance à cause d'inquiétudes concernant

Donald Trump et l'Iran», a commenté James Williams de WTRG Economics. L'administration du président américain a mis à exécution ses menaces de durcissement contre Téhéran en sanctionnant son programme de missiles balistiques, mais elle a épargné pour l'instant l'accord historique sur le nucléaire. Cet accord, scellé en juillet 2015, avait permis la levée des sanctions internationales, ouvrant la voie à une hausse des exportations iraniennes de pétrole. «Même si le marché encaisse

ces actions pour l'instant, considérant qu'il est peu probable qu'elles débouchent sur une action militaire de plus grande envergure, les probabilités d'un tel scénario sont certainement plus élevées qu'il y a une semaine», a estimé Tim Evans de Citi dans une note. Plus tard au cours de la séance «les prix sont retombés et l'une des raisons probables pour cela est qu'il y a eu une hausse substantielle de l'activité de forage aux Etats-Unis», a ajouté James Williams. Le décompte des puits de

forages américains en activité réalisé par le groupe privé Baker Hughes est un indicateur avancé de la production et a de nouveau nettement augmenté cette semaine. Les investisseurs craignent que la hausse de la production aux Etats-Unis, entamée en septembre ne vienne effacer une partie de la réduction de l'offre engagée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires et ne repousse le rééquilibrage du marché. L'Opep a conclu, en son sein et avec de pays extérieurs

dont la Russie, deux accords de réduction des extractions de brut dans l'objectif de faire remonter le baril. Les premiers signes sur le respect par les pays engagés des quotas de production entrés en vigueur le 1^{er} janvier sont jugés encourageants. «Les pays de l'Opep et leurs partenaires respectent leurs promesses de limiter leur production, ont confirmé des données parues cette semaine, ce qui a soutenu les cours», a commenté Jameel Ahmad, analyste chez FXTM.

Salem K./APS

Selon la FAO

Nette hausse des prix des produits alimentaires

L'indice FAO des prix des produits alimentaires a augmenté en janvier, tiré par le sucre et les céréales, malgré l'approvisionnement régulier des marchés mondiaux, a indiqué l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice affichait une moyenne de 173,8% en janvier, atteignant ainsi son plus haut niveau en près de deux ans et réalisant un bond de 2,1% par rapport à décembre et de 16,4% par rapport à janvier 2016, selon le site web de la FAO. L'indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré par les échanges commerciaux qui permet de suivre l'évolution des prix des cinq principaux groupes de produits alimentaires sur les marchés internationaux.

Même si pour la cinquième fois consécutive l'indice a baissé de manière générale en 2016, le mois de janvier marque pourtant une sixième hausse mensuelle d'affilée. Ayant connu la plus grande hausse, l'indice FAO des prix du sucre a fait un bond spectaculaire de 9,9% au cours du mois, le résultat d'un resserrement de l'offre sur une longue période au Brésil, en Inde et en Thaïlande, a expliqué l'organisation. Quant à l'indice des prix des céréales, il a augmenté de 3,4% depuis décembre, pour atteindre son plus haut niveau en six mois, et a notamment entraîné une hausse de la valeur du blé, du maïs et du riz. En effet, les marchés du blé ont dû faire face à des conditions climatiques défavorables qui ont nui aux cultures

saisonnières et contribué à la réduction des plantations aux Etats-Unis, tandis que la hausse des prix du maïs a principalement reflété une forte demande et des perspectives de récoltes incertaines en Amérique du Sud. Les prix mondiaux du riz ont également augmenté, cela est en partie dû au programme d'approvisionnement de l'Etat indien, qui a eu pour effet de diminuer les quantités disponibles pour l'exportation. Par ailleurs, l'indice des prix des huiles végétales a augmenté de 1,8%, principalement en raison de la faiblesse des stocks mondiaux d'huile de palme et d'une reprise de la production relativement lente dans le Sud-est de l'Asie. Les prix de l'huile de soja, par contre, ont baissé face aux prévisions faisant

état d'une large disponibilité à l'échelle mondiale. Concernant les produits laitiers, l'indice reste inchangé depuis décembre, contrastant avec la hausse de 50% enregistrée entre mai et décembre l'année dernière. L'indice FAO des prix de la viande reste également inchangé, avec notamment une augmentation des cotations de viande bovine, résultant de la reconstitution de troupeaux en Australie, qui a été compensée par des prix moins élevés pour la viande ovine et d'autres sortes de viande, a indiqué la même source. L'organisation onusienne a aussi indiqué que les stocks mondiaux de céréales atteignent leur plus haut niveau grâce à une production record, les stocks céréaliers à travers le monde pourraient

bien atteindre un niveau record d'ici la fin de la saison 2017. Les derniers chiffres publiés prévoient que les stocks mondiaux de céréales atteignent 861 millions de tonnes, soit une hausse de 1,5% par rapport aux prévisions de décembre et de 3% par rapport à la saison précédente. Les stocks mondiaux de blé devraient atteindre un nouveau record avec 245 millions de tonnes, soulignant une hausse annuelle de 8,3%. La FAO a également revu à la hausse ses estimations concernant la production mondiale de céréales en 2016, la faisant passer de 15 millions à 2 592 millions de tonnes et ce, principalement en raison de récoltes de blé plus abondantes que prévues en Australie et en Russie. R. E.

Bordj Bou-Arréridj

Instructions pour relancer le développement local dans les communes

■ De fermes instructions visant à relancer le développement local et améliorer le cadre de vie des citoyens des communes de Khellil et de Belimour ont été données, a-t-on appris auprès des services de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Par Hatem D.

Au cours de la visite d'inspection effectuée à ces deux communes, le wali Abdessamie Saïdoune a donné des instructions aux responsables du projet de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Belimour afin de lever les obstacles au sujet de l'opération de raccordement de ces habitats à la voirie et réseaux divers (VRD). Le même responsable a également insisté sur la nécessité de livrer un quota de 50 logements dans un délai n'excédant pas «deux semaines» et le reste à «la fin du mois d'avril». M. Saïdoune a également inspecté un projet de construction de six logements de fonction, réalisés grâce au concours de la wilaya et mis à la disposition de la Direction de la santé et de la population (DSP), afin de les attribuer à des médecins spécialistes exerçant dans les établisse-



ments hospitaliers des communes de Bordj Ghédid, Ras El Oued et Bordj Bou-Arréridj. Plusieurs infrastructures ont également été réalisées dans la région d'Ouled Hamza (commune de Khellil), notamment un bureau de poste, une annexe administrative et une salle de

soins, en sus de multiples opérations inscrites au profit de cette commune, à savoir la réalisation d'un château d'eau dans le village Echifa, la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable a-t-on indiqué de même source. Sur une instruction du wali, l'établissement hos-

pitalier du village Echifa va bénéficier d'une opération d'extension afin de réaliser un centre de dépistage précoce et divers autres examens, a-t-on ajouté, soulignant que les élèves de cette localité vont bénéficier d'un bus pour le transport scolaire.

H. D./APS

Naâma/Assainissement du foncier industriel

11 projets annulés pour retard d'exécution

Onze projets d'investissement ont été annulés dans la wilaya de Naâma en raison du retard accusé dans leurs délais d'exécution, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'industrie et des mines (DIM). Quelque 54 projets d'investissement, avalisés depuis 2013 sur un total de 185 dossiers de montage de projets, soit 30%, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref), ont accusé depuis un «grand» retard dans leur réalisation, a indiqué le chef de service des petites et moyennes entreprises (PME), Mohamed Hacine. Des mises en demeure, dans le cadre de l'assainisse-

ment du foncier destiné à l'investissement et la récupération par les Domaines des assiettes non-exploitées, ont été adressées aux promoteurs retardataires n'ayant pas respecté le cahier des charges et leur engagement, a-t-il expliqué. Le même responsable a ainsi fait état de l'annulation jusqu'ici de cinq titres de concession industrielle qui sera suivie par l'annulation de six décisions d'attribution d'assiettes foncières. Le wali de Naâma, Abdelhamid Ghazi, avait annoncé, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya en janvier dernier, la création de nouvelles zones d'activités dans les communes d'El-Biodh, Mekmène Benamar et Moghrar,

afin d'offrir près de 90 hectares supplémentaires de foncier aménagé, en plus de la création d'une zone industrielle de 150 ha dans la localité de Harchaya, pour encourager l'investissement dans la wilaya. Une enveloppe de 1,3 milliard DA a été consacrée à l'aménagement des trois zones d'activités de la wilaya de Naâma, en vue de dynamiser l'investissement et de réunir les conditions nécessaires à la création d'un tissu industriel dans la wilaya. Ces zones couvrent une superficie de 184 ha aménagés en 554 lots raccordés aux réseaux divers (eau potable, assainissement, gaz et autres), selon la même source.

Lydia O./Agences

Oum El Bouaghi

La production animale estimée à plus de 19 milliards de DA en 2016

La production animale dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a été estimée à 19,804 milliards de dinars au cours de l'année 2016, a-t-on appris du directeur adjoint des services agricoles (DSA). Au cours des travaux de la 4^e session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le directeur adjoint

des services agricoles, Ali Fenzari, a expliqué que le montant financier réalisé représente l'intérêt accordé au secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Le même responsable a indiqué que la production de la viande rouge a enregistré «une légère amélioration» qui a

atteint 35 915 quintaux de viande bovine, 68 461 quintaux de viande ovine, 7 938 quintaux de viande caprine et 113 624 quintaux de viande blanche (poulet et dinde). Par ailleurs, la wilaya d'Oum El Bouaghi a enregistré la production de 81 648 154 œufs, réalisant ainsi une autosuffisante

dans ce domaine, en plus de la production de 10 032 quintaux de laine, a ajouté M. Fenzari. S'agissant de l'apiculture, la production de miel a atteint 148 quintaux, soit une valeur de commercialisation qui a atteint 74 millions de dinars, a annoncé la même source, soulignant que la production laitière est arrivée à 81 745 600 litres pour une valeur de 3 269 milliards de dinars. La valeur de la production animale et végétale a également augmenté à 32 984 milliards de dinars au cours de la précédente saison agricole à Oum El Bouaghi, a-t-on signalé, notant que cette hausse est le fruit du soutien accordé au secteur de l'agriculture dans cette région au cours des 15 dernières années.

R. R.

N. T.

Batna

Remise de clés de 40 logements publics locatifs à Theniet El Abed

LES CLÉS de 40 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Theniet El Abed (Batna), suscitant la joie des familles bénéficiaires. Selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Chérif Latrache, l'opération s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010/2014 et sera suivie par l'attribution, courant février, de 400 autres unités à Chémora, Boulhilet, M'doukal et Dhraâ Boulitif (Ain Yagout). L'opération de remise des clés s'est déroulée en présence du wali de Batna, Mohamed Salamani, en marge d'une visite de travail dans les communes de Menaâ, Bouzina, Theniet El Abed et Arris dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance du chahid Mostefa Benboulaïd. Le chef de l'exécutif a notamment inspecté le projet de revêtement de la route de Berridh à Nara, dans la commune de Menaâ, qui accueillera une partie des festivités commémoratives de la naissance du «père de la Révolution algérienne» les 4 et 5 février, a souligné le wali.

F. M.

Sétif

980 foyers raccordés au gaz à El Eulma

AU MOINS 980 foyers répartis sur quatre agglomérations urbaines de la daïra d'El Eulma (Sétif) ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, à la grande satisfaction des familles bénéficiaires. Présidé par le wali de Sétif Nacer Maâskri, l'opération a fait bénéficier 600 foyers de l'agglomération de Nouacer et 140 foyers de celle de Legnatar dans la commune de Bazer Sekra, 110 foyers de Zemala dans la commune de Guelta Zerga et 130 foyers de Rahmana dans la commune d'El Eulma, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines, Mohamed Meziani. Représentant un investissement public de plus de 12 milliards DA, l'opération a porté sur la pose de 93 km de canalisations permettant de hisser à 90% le taux de couverture en gaz naturel de la daïra d'El Eulma, a précisé le même responsable. L'ensemble des 60 communes de la wilaya de Sétif sont désormais couvertes par le réseau de gaz naturel avec un taux global de couverture de l'ordre de 94%, a relevé le wali à l'occasion.

APS

Formation professionnelle à Oum El Bouaghi

18 conventions signées avec plusieurs secteurs et entreprises

LA DIRECTION de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oum El Bouaghi a signé 18 conventions de partenariat et de coopération au cours de l'année 2016 avec plusieurs secteurs et entreprises, a-t-on appris du directeur de ce secteur. Quatre de ces conventions ont été signées avec différentes directions de wilaya, a indiqué Kamel Goudjil, ajoutant que neuf autres ont été conclues avec des entreprises économiques publiques et le reste avec des entre-

prises privées. Le but de ces conventions consiste à mettre les stagiaires dans un milieu professionnel, d'assurer une formation de qualité et de mettre à jour les connaissances des employés et des utilisateurs des entreprises économiques et administratives, a-t-on signalé. M. Goudjil a également fait part de nouvelles spécialités professionnelles proposées pour répondre aux besoins du marché du travail au niveau local.

Conflit libyen

Moscou insiste sur une «solution négociée»

■ Les parties au conflit en Libye doivent «renoncer à l'utilisation de la force» et favoriser plutôt une «solution négociée», a indiqué, vendredi à Moscou, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Par Mondji T.

La diplomate a tenu, lors d'un briefing de presse, à éclaircir la position de la Russie vis-à-vis de la situation en Libye, suite à un article du journal américain «Politico» qui a déformé, selon elle, «la vision de la politique étrangère russe par rapport à ce qui se passe en Libye».

«Nous sommes bien sûr préoccupés par le fait que la confrontation persistante entre Tripoli et Tobrouk a conduit à un effondrement réel de l'ensemble du système de gouvernement», a souligné Zakharova, ajoutant que cela «a exacerbé les problèmes socio-économiques».

«Le groupe terroriste "Etat islamique" et Al Qaida maintiennent leur présence dans certaines zones où il y a un vide du pouvoir, alors que les groupes extrémistes locaux liés à ces derniers, demeurent actifs».

La diplomate a noté que «la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye est une priorité absolue pour la Russie».

«Nous voudrions que la Libye sorte de la crise prolongée dès que possible et redevienne un Etat prospère en s'appuyant sur des institutions gouvernementales fortes, des forces armées et des forces de l'ordre capables de rétablir son statut de principal acteur régional», a-t-elle déclaré.

Mercredi dernier, lors du 4^e Forum de coopération arabo-russe à Abu Dhabi, le ministre russe des Affaires étrangères s'était entretenu avec le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Les deux ministres ont appelé tous deux «à la nécessité de soutenir les démarches visant à lever les obstacles devant la mise en œuvre de l'accord politique libyen, à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale entre belligérants libyens, de façon à mettre un terme à la crise libyenne et permettre aux Libyens de construire leur avenir et relever les différents défis dont l'édification des institutions



libyennes et la lutte antiterroriste».

L'UE va enrôler les tribus libyennes pour enrayer le flux migratoire

L'Union européenne (UE) va chercher la collaboration des tribus nomades établies dans le sud de la Libye dans sa stratégie visant à limiter les flux de migrants qui arrivent actuellement en Italie, a indiqué vendredi à Malte le Premier ministre maltais, Joseph Muscat.

S'exprimant devant la presse en marge d'un sommet européen à La Valette, ayant adopté une série de mesures pour bloquer les migrants en Libye, M. Muscat a ajouté que cet objectif pouvait être atteint d'«ici à la fin» de la présidence semestrielle maltaise de l'Union européenne, fin juin.

Les dirigeants européens se sont fixé dix priorités dirigées principalement à l'encontre de la Libye, d'où partent 90% des migrants qui tentent de rejoindre l'Italie. Il s'agit de «briser le modèle économique» des passeurs, sécuriser les frontières du pays ou encore assurer des conditions décentes aux migrants blo-

qués dans la région. «Il y a aussi maintenant un engagement direct avec les tribus dans le sud de la Libye qui ont jusqu'à présent collaboré avec les trafiquants et gagné entre cinq et six millions d'euros par semaine grâce à cela», a-t-il assuré.

«Tout cela constitue un signal extrêmement positif. Est-ce que cela suffira, le temps le dira», a encore dit M. Muscat.

Il n'a toutefois pas donné de détails sur l'importance de «l'engagement» européen auprès des tribus libyennes. Mais selon plusieurs experts, il est impossible de réduire les flux de migrants entrant dans le sud de la Libye en provenance du Sahel sans le concours de ces tribus, qui contrôlent une grande partie des voies d'accès dans le sud-libyen.

L'Italie et la Libye ont par ailleurs signé jeudi à Rome un accord prévoyant notamment la création de camps pour accueillir les migrants et les inciter à retourner dans leurs pays lorsqu'ils ne peuvent prétendre au statut de réfugié.

Le plan européen a provoqué l'inquiétude de nombreuses ONG qui redoutent de mauvais traitements à l'égard de ces migrants en Libye. Le président du Conseil européen Donald

Tusk a toutefois assuré que le plan européen serait mis en œuvre dans le «respect total des droits de l'Homme».

La grande majorité des quelque 500 000 migrants ayant atteint les côtes italiennes au cours des trois dernières années provenait de la Libye.

Des centaines de migrants secourus au large de la Libye

Des centaines de migrants ont été secourus lors de nombreuses opérations menées vendredi au large de la Libye, où plusieurs navires humanitaires ont évoqué une «journée difficile», ont annoncé les gardes-côtes italiens.

Après le sauvetage de plus de 1 750 migrants mercredi et jeudi, les gardes-côtes italiens, qui coordonnent les opérations dans la zone, ont parlé vendredi de «plusieurs opérations en cours».

Les deux navires humanitaires actuellement dans la zone, l'Aquarius de SOS Méditerranée et Médecins sans Frontières (MSF) et le Golfo Azzurro de Proactiva Open Arms ont secouru plus de 500 personnes aux premières heures de la matinée et faisaient route vers d'autres

embarcations de fortune.

«Des brûlures dues au carburant, des blessures, des bébés... Journée difficile», a annoncé Proactiva sur Twitter.

Les migrants secourus «viennent en renfort des équipes, pas dormi depuis 30 heures», a indiqué SOS Méditerranée.

Jeudi soir, le Chef du gouvernement italien, Paolo Gentiloni, et son homologue libyen, Fayez al-Sarraj, ont signé un mémorandum d'accord pour lutter contre le trafic de migrants. L'Italie s'est engagée à fournir pour cela moyens et formation aux autorités libyennes, appelant l'Union européenne à faire de même.

Dans le cadre de son opération navale anti-passeurs Sophia, lancée en 2015, l'UE a commencé fin octobre à former des gardes-côtes libyens. Un premier contingent de 78 hommes devait achever sa formation en février.

Les secours de ces derniers jours devraient porter à plus de 6 500 le nombre de migrants arrivés sur les côtes italiennes depuis le début de l'année, tandis qu'au moins 227 autres sont morts ou disparus en janvier au large de la Libye, selon les chiffres de l'ONU.

M. T.

Tunisie

Création prochaine d'une unité de santé numérique

La ministre de la Santé, Samira Merai, a annoncé, vendredi, la création prochainement d'une unité de santé numérique au sein du ministère pour assurer la coordination entre les différents intervenants issus du secteur privé et de la société civile.

Dans une déclaration à la TAP, en marge du 2^e Forum international de la santé numérique tenu à Hammamet, Samira Merai a souligné l'importance de la santé numérique dans l'amélioration des prestations sanitaires, l'instauration

de la gouvernance dans le système de santé et le renforcement de la transparence à travers le développement du système de traçabilité des médicaments.

Elle a fait savoir que le cadre juridique réglementant la santé numérique, notamment, le volet relatif à la responsabilité médicale est en cours d'élaboration.

La ministre de la Santé a précisé que le système informatisé permettra de réduire de plus de 30% les dépenses publiques de santé. Dans son intervention, Taieb Zahar, président du Forum international

réalités a mis l'accent sur l'importance de la santé numérique dans la promotion et le rapprochement des prestations sanitaires des citoyens.

Cette rencontre, a-t-il dit, offre l'opportunité de réfléchir à la mise en place d'une stratégie nationale de santé numérique.

De son côté, Aziz El Materi, président de la Société tunisienne de télémédecine et e-santé, a estimé que la création d'une agence nationale de santé numérique constitue l'une des solutions pouvant contribuer au développement du système

de santé à l'instar de plusieurs pays, considérant, à ce propos, que l'absence d'une stratégie nationale claire en matière de santé numérique reste une entrave pour atteindre les résultats escomptés.

Le programme de ce Forum qui se tient pendant deux jours comporte des ateliers sur les objectifs de la santé numérique, le rôle du pharmacien dans le système de la santé numérique et les défis de la santé numérique.

R. M.

Iran-USA

Téhéran teste des missiles en pleine tension avec Washington

■ L'Iran a mené hier des exercices militaires incluant des missiles, au risque d'envenimer davantage ses relations exécrables avec les États-Unis, l'ennemi historique qui multiplie actes et déclarations hostiles contre Téhéran depuis l'investiture du président Donald Trump.

La nouvelle administration américaine est revenue à la charge, le secrétaire d'État à la Défense James Mattis affirmant que l'Iran était «le plus grand État soutenant le terrorisme au monde».

Les exercices militaires ont lieu dans la région de Semnan (nord-est), au lendemain de nouvelles sanctions américaines imposées à l'Iran en réponse à un tir de missile balistique le 29 janvier qui a provoqué la colère des États-Unis.

Selon les Gardiens de la révolution, l'armée d'élite iranienne, l'objectif des manœuvres est de montrer «la totale préparation à affronter les menaces» et «les sanctions humiliantes» contre l'Iran.

Différents types de systèmes de radars et de missiles de fabrication locale, ainsi que de centres de commandement y seront testés, selon Sepahnews, site des Gardiens de la révolution.

La liste des missiles utilisés pendant l'exercice publiée par Sepahnews, montre qu'il s'agit d'engins de très courte portée (75 kilomètres). L'Iran affirme dis-



Ph. > D. R.

poser de différents types de missiles, y compris de longue portée (2 000 km) capables d'atteindre Israël, ennemi juré de l'Iran qui ne reconnaît pas son existence. Depuis l'investiture de M. Trump

le 20 janvier, le ton n'a cessé de monter entre Washington et Téhéran, qui n'ont pas de relations diplomatiques depuis 1980, quelques mois après la révolution islamique de 1979 et l'invasion de l'ambassade américaine par des étudiants islamiques.

Vendredi, l'annonce des nouvelles sanctions américaines a entraîné la riposte immédiate du gouvernement iranien qui a annoncé des mesures de réciprocité visant «des individus et des entreprises américaines» soutenant des groupes «terroristes».

Cette réciprocité à l'encontre de citoyens américains a déjà été appliquée après la décision de l'administration Trump d'interdire l'entrée aux États-Unis des ressortissants de sept pays à majorité musulmane, dont l'Iran.

Une mesure «insultante» et «honteuse», selon Téhéran, bloquée temporairement vendredi par un juge fédéral américain.

Grand adepte de Twitter, M. Trump a multiplié sur son compte les petites phrases incendiaires contre l'Iran, la dernière, quelques heures avant les nouvelles sanctions, accusant ce pays de «jouer avec le feu».

En dépit de cette tension croissante, le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a assuré que son pays n'était «pas impressionné par les menaces» et qu'il ne «déclencherait jamais une guerre». En revanche, l'Iran exclut de renoncer à ce qu'il estime être leur droit souverain de tester des missiles portant des armes «conventionnelles» et non-nucléaires, uniquement destinées à la défense de son territoire face à ses «ennemis».

Jeudi, le général Hossein Salami, numéro deux des Gardiens de la révolution, a affirmé que non seulement l'Iran poursuivrait sa politique mais allait même l'accroître. «Le nombre de missiles de l'Iran, de

vaisseaux de guerre, de lanceurs de missiles de défense, augmente chaque jour». Téhéran rappelle régulièrement la guerre Iran-Irak (1980-1988) au cours de laquelle le régime irakien de Saddam Hussein avait utilisé des armes chimiques en territoire iranien, pour justifier l'utilisation de «missiles défensifs».

Si M. Trump a mis à exécution ses menaces de durcir la position américaine envers Téhéran, il n'a pour l'instant pas fait dérailler l'accord international sur le nucléaire iranien scellé en 2015 par son prédécesseur Barack Obama et qu'il a vertement dénoncé.

Cet accord a permis à l'avionneur américain Boeing de signer avec l'Iran un gros contrat pour l'achat de 80 appareils devant renouveler sa flotte vieillissante. Le marché iranien intéresse également d'autres entreprises américaines, dont celles du secteur pétrolier et gazier.



Points chauds

Conflit

Par Fouzia Mahmoudi

La relation entre la Turquie et l'Union européenne a toujours été compliquée. Faite de nécessités et de refus. Mais cela est surtout vrai depuis quelques années avec la guerre en Syrie, voisine de la Turquie, qui a fait de Ankara un allié indétournable pour réguler le couloir des réfugiés et pour stopper celui des aspirants djihadistes. Mais malgré la nécessité qu'a l'Union européenne de travailler main dans la main avec les autorités turques, il y a des comportements face auxquels elle ne peut taire sa désapprobation. En visite en Turquie pour la première fois depuis le coup d'état manqué de juillet 2016, Angela Merkel a ainsi annoncé cette semaine avoir fait part à Recep Tayyip Erdogan de ses préoccupations sur l'état de la liberté d'expression et de la liberté de la presse en Turquie, lors d'un point de presse conjoint à Ankara. «Avec le putsch, nous avons vu comment le peuple turc s'était levé pour la démocratie et les règles de la démocratie en Turquie», a déclaré la chancelière. Puis, citant les difficultés rencontrées par des correspondants des médias allemands à obtenir leur carte de presse turque, elle a ajouté : «C'est exactement pourquoi, dans cette phase décisive, il est important que la liberté d'opinion soit respectée et, en relation avec cela, nous avons discuté de la liberté de la presse». Merkel a souligné que «la séparation des pouvoirs et la liberté d'expression devaient être garanties» dans la révision constitutionnelle voulue par Erdogan et soumise à référendum en avril. La chancelière a également estimé que cette consultation populaire devrait être supervisée par une délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). De son côté, Erdogan a balayé les critiques formulées par des opposants turcs, qui dénoncent une dérive autoritaire et redoutent que, si la réforme est définitivement adoptée, le président puisse intervenir directement dans le fonctionnement de la justice. Le déplacement en Turquie de M^{me} Merkel, qui doit également rencontrer le Premier ministre turc, Binali Yildirim, et des opposants, survient alors que les relations entre Ankara et Berlin se sont sensiblement dégradées depuis le putsch manqué en juillet. On ignore par ailleurs si le cas de la quarantaine d'officiers turcs de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord qui a demandé l'asile politique en Allemagne a été abordé par les deux dirigeants. Reste à savoir si les grands principes évoqués par l'Allemagne et plus largement par l'UE, qui sont ces derniers jours dénoncés comme en danger aux États-Unis face à Donald Trump, le seront de la même façon face à Erdogan.

F. M.

Haïti

Victoire du parti du président élu aux législatives partielles

Le parti du président élu d'Haïti et ses alliés sont, selon les résultats annoncés vendredi après-midi, les grands vainqueurs des législatives partielles qui ont permis au Parlement d'être finalement totalement renouvelé après un an et demi de marathon électoral.

Le PHTK (Parti haïtien Tet Kale) rafle quatre des huit sièges de sénateurs qui étaient en jeu lors des scrutins organisés le 29 janvier et ses alliés remportent trois autres postes.

Aux sénatoriales, le parti de Jovenel Moïse, qui prendra ses fonctions présidentielles mardi, essuie son seul échec dans le département de l'Ouest, où se situe l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Le poste de sénateur en jeu pour ce département, qui concentre plus de 40% de l'électorat haïtien, était convoité par 20 candidats et le représentant du PHTK était arrivé en tête au premier tour.

Mais Fednel Monchéry a finalement été battu par Patrice Dumont, ancien journaliste sportif très populaire. Sur son compte Twitter, le candidat PHTK a reconnu sa défaite en remerciant les membres du conseil électoral provisoire (CEP): «Malgré les suspensions qu'il y avait envers eux, leur impartialité et la publication des procès verbaux ont démontré qu'ils sont des gens sérieux», a écrit en créole Fednel Monchéry. Les résultats publiés vendredi ne sont que prélimi-

naires car tout candidat peut légalement les contester devant les tribunaux électoraux. Le poste de sénateur du département du Centre risque d'occasionner cette contestation car moins de 100 voix séparent le candidat du PHTK, annoncé vainqueur, de son adversaire. Ces résultats assurent à Jovenel Moïse une majorité dans les deux chambres du parlement devant lequel il va prêter serment mardi matin.

A l'été 2015, Haïti s'était lancé dans un véritable marathon électoral face à la nécessité de tenir des élections locales et municipales (en retard de près de 6 ans), de renouveler l'ensemble de ses députés, deux tiers du sénat et finalement aussi d'élire son nouveau président.



Arts-exposition

L'artiste-peintre Khaled Karim transpose «Un air d'Algérie» à Paris

■ Le jeune artiste Khaled Karim transpose, à travers une exposition d'une quinzaine de tableaux inaugurée vendredi soir au Centre culturel algérien de Paris, «Un air d'Algérie» exprimant sa culture, son histoire et les œuvres de ses hommes.



Par Adéla S.

Cet artiste (40 ans), autodidacte natif d'Alger, constamment à la recherche de créations et de techniques, propose aux visiteurs une mosaïque de thèmes mixant des reliefs à des pans de l'histoire de l'Algérie.

Karim Khaled, qui est également dessinateur urbain, présente des tableaux grand-format (fresque), des dessins à même les murs en relief dans lesquels il utilise des accessoires de récupération improbables.

Il utilise des panneaux de polystyrène, une première, pour

façonner des reliefs en 3D en les agrémentant d'accessoires ou de matériaux de récupération comme «Alger d'antan», «Al Hayek» ou «Pont de Sidi Rached».

«Je commence mes œuvres dans la rue en récupérant des matériaux qui peuvent me servir dans mes créations que je réalise en peu de temps», a expliqué à l'APS cet artiste passionné par La Casbah d'Alger, ses maisons, ses ruelles et ses charmes.

Dans son exposition, la première du genre, l'artiste-peintre, vivant en région parisienne, revient sur la guerre de Libération avec entre autres «Vive l'Algérie» (acrylique) et «A la gloire de mes frères d'armes» (acrylique), sans oublier les artistes de la comédie algérienne qui l'ont marqué comme les portraits de «Rouiched» (pastel gras/acrylique) et de l'«Inspecteur Tahar» (pastel gras/acrylique).

Il utilise comme matériaux du contreplaqué laqué comme dans son tableau «Arbia», une femme algérienne voilée de façon traditionnelle ou un plan de travail d'une cuisine pour un superbe tableau «A la gloire de mes frères d'armes» montrant des moudjahidines au maquis sous la bénédiction d'un vieil homme.

Khaled Karim est né à Alger en 1976. Enfant, il participe à une émission de TV algérienne pour jeunes talents, et en 1990 il reçoit le 1^{er} prix d'un concours inter-Maghreb. Après un bref passage à l'École des beaux-arts de Paris, il développe une passion pour le dessin et la création picturale en associant dessin, peinture et accessoires divers et variés.

L'exposition «Un air d'Algérie» est ouverte au public jusqu'au 24 février.

A. S./APS

Célébration du 22^e anniversaire de la radio culturelle

Diffusion de la première émission de «Houna el thakafia»

La célébration, jeudi à Biskra, du 22^e anniversaire de la création de la Radio culturelle Algérie a été marquée par la diffusion du premier numéro de l'émission «Houna el thakafia» (Ici la culturelle), en présence de nombreux responsables locaux, d'académiciens et d'intellectuels venus des quatre coins des Ziban, a-t-on constaté.

La maison de la culture Ahmed-Redha-Houhou de Biskra a abrité, à cette occasion, pendant près de deux heures, une conférence sur «Le rôle des médias dans la promotion du patrimoine culturel», animée par Abderrezak Djellouli et diffusée en direct sur les ondes de la radio régionale de Biskra.

A ce sujet, Saïd Ayadi de l'université de Blida a affirmé que les différents canaux

médiatiques sont à même de participer à la promotion du riche patrimoine culturel de l'Algérie, avant d'ajouter que le journaliste «se mue alors en faiseur de culture avec la lourde tâche de mettre en avant le patrimoine culturel dans toute sa dimension humaine».

De son côté, Noureddine Zemmam de l'université de Biskra a précisé que le journaliste «joue un rôle vital dans le dépoussiérage de l'héritage culturel et de sa diffusion au plus grand nombre», ajoutant qu'il n'en demeure pas moins que la mise en valeur des attributs culturels d'une région donnée, requiert l'implication de plusieurs acteurs, à l'instar des architectes ou encore les responsables locaux de la culture.

Le directeur de la radio régionale de

Biskra, Abdelhak Fekroun, a, dans ce contexte, rappelé que la radio dont il a la charge s'attelle depuis sa création à «sublimier et à transmettre le patrimoine culturel de la région à ses auditeurs», citant l'exemple des émissions «Ahadith fi el fikr oua el adeb» (Dialogues sur la pensée et la littérature), «Fenan min El Ziban» (Artiste des Ziban) et «Chabab 07» (Jeunesse 07).

La radio culturelle s'emploie, de par sa nature de chaîne thématique, à présenter la culture algérienne sous toutes ses facettes, selon son directeur Mohamed Badreddine, qui a indiqué que chaque numéro de cette nouvelle émission mensuelle «Houna el thakafia» sera présenté à partir d'une wilaya différente.

ANIS F.

Constantine

Atelier de formation consacré aux arts de la marionnette

Un atelier de formation consacré aux arts de la marionnette vient d'être lancé dans la wilaya de Constantine à l'initiative du théâtre régional de Constantine (TRC), a-t-on constaté jeudi.

Cet atelier de dix jours au profit de dix marionnettistes et professionnels des arts de la scène de théâtre de la wilaya de Constantine, vise à faire rayon-

ner l'art de la marionnette et développer ses techniques à travers la formation et par conséquent la qualité des productions théâtrales qui seront produites localement, selon le metteur en scène Yacine Tounsi, encadreur de cette session de formation de second degré. Faisant savoir que les artistes Nabil Messahel, Nawel Awad, Salima Layeb, Basssem Boumabous et

Mohamed Layeb et Lynda Ghannam figurent parmi les marionnettistes concernés, M. Tounsi a ajouté que ces participants seront initiés notamment aux techniques de la conception, la fabrication et le développement de la mobilité d'une marionnette. Cette formation a été précédée par un autre cycle de formation de 1^{er} degré en 2015 et dont le cursus avait été

couronné par le montage d'un spectacle dédié aux enfants «Sanaâ El khayal», écrit par Farid Ferroudji, a-t-on rappelé.

Louant l'initiative du TRC qui a ouvert ses portes pour «l'épanouissement du quatrième art et son développement», en mettant tous les moyens dont il dispose au profit de jeunes talents pour leur permettre d'émerger et d'améliorer la qualité des pièces théâtrales, ce même metteur en scène a également ajouté qu'il mise sur la diversification des spectacles à Constantine afin de démontrer sa prouesse, son honorabilité et manifester sa compétitivité.

A la fin de ce stage de formation inscrit dans le cadre d'une dynamique de perfectionnement des talents émergents par le TRC, 5 ou 6 marionnettistes seront choisis pour l'interprétation des rôles d'une nouvelle pièce théâtrale qui sera produite en collaboration entre le TRC et l'association locale Assala, à savoir «Djeha digital», un texte de Kenza Mebarki.

Racim C.

Musique

Le groupe Blondie de retour avec un nouvel opus

LE GROUPE américain Blondie, pionnier de la vague pop punk, et sa chanteuse Debbie Harry sortiront le 5 mai un nouvel album, «Pollinator», qui compte les collaborations de prestigieuses artistes parmi lesquels Sia, Johnny Marr ou encore Joan Jett, a annoncé mercredi le label BMG.

Ce onzième album studio est précédé par la sortie du morceau «Fun», co-écrit avec Dave Sittek, tête pensante du groupe TV on the Radio. Un premier single qui ramène le groupe à sa période disco, avec toutefois un son électro très actuel. Plusieurs artistes de différentes générations ont été invités à écrire des chansons avec le groupe formé en 1975 par la chanteuse Debbie Harry, 71 ans, et le guitariste, compositeur historique Chris Stein. Aux côtés des anciennes gloires des années 1980 comme Johnny Marr (ex-Smiths) ou la chanteuse rock Joan Jett, est convoquée une plus jeune garde avec l'auteure-interprète australienne Sia, le guitariste des Strokes Nick Valensi, ou encore la jeune Britannique Charli XCX.

Figure emblématique de la scène post punk new yorkaise, avec notamment des concerts mémorables au mythique club CBGB's, Blondie a surfé sur la disco et la new wave, pour enchaîner des tubes devenus indémodables tels que «Heart of Glass», «Call Me» ou «One Way or Another». Le groupe, qui a vendu 40 millions de disques à travers le monde, va entamer en avril, en Australie et en Nouvelle-Zélande, une tournée qui passera ensuite par l'Europe.

B. G.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la

culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 11 février 2017:

Exposition «Couleurs en

prose» de l'artiste peintre

Mohamed Chaffa Ouzzani.

Galerie des ateliers bouffée

d'art (Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 18 février 2017 :

Exposition-vente de l'artiste

photographe Mizo.



Coup-franc direct

La JSK, un champ d'essai !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, le patron de la JS Kabylie, Hannachi, nous sort une de ses actions les plus connues, à savoir limoger l'entraîneur après une défaite. Le Tunisien Hidouci n'aura tenu en tout et pour tout que huit journées du championnat avant d'être débarqué et de subir le sort de son prédécesseur, l'actuel coach du MCA, Mouassa, qui lui a aussi été libéré au bout de la huitième journée. La JSK est donc devenue un champ d'essai pour Hannachi qui ne sait plus réellement ce qu'il fait, ni ce qu'il veut. Changer les entraîneurs comme on change de chemise est devenu une habitude pour le premier responsable du club kabyle qui ne sait pas que le problème est ailleurs. En effet, le problème est dans sa politique de gestion qui ne repose sur aucune logique. Il n'admet pas que sa manière de gérer est revêlue et qu'il ne peut donc continuer ainsi. Pourtant, tout est clair comme de l'eau de roche. Il ne cesse de ramener des joueurs qui n'ont pas la carrure pour évoluer dans un grand club comme la JSK. Des éléments, sociétaires de clubs où ils n'ont pas prouvé leur valeur, se trouvent comme par enchantement dans le club le plus titré d'Algérie et cela n'aide certainement pas les Canaris à évoluer. Tout au contraire, cela ne fera que les freiner et les entraîner dans une spirale à n'en plus finir.

M. M.

Ligue II Mobilis (19^e journée) Le PAC prend le large, le CABBA et le CRBAF surpris

LE LEADER de la Ligue II, le Paradou AC, a renoué avec le succès à l'occasion de cette 19^e journée en battant, à domicile au stade de Dar Beïda, un de ses concurrents directs pour la montée en Ligue I, l'USM Blida, sur le score de (2/1). Les gars du Paradou avec cette victoire se positionnent toujours en tête à dix points d'intervalle du dauphin, la JSM Béjaïa. Cette dernière a repris aussi du poil de la tête en battant le WA Boufarik sur le score sans appel de (3/0). Les Vert et Rouge ont fait une bonne affaire surtout avec la défaite des autres poursuivants du leader, tandis que les poulains de Dziri marquent le pas après avoir réussi, lors de la journée précédente, à battre l'un des postulants à l'accession, le CABBA, dans leur antre du stade Mohamed-Reguaz de Boufarik. L'US Biskra, de son côté, a été défaite sur la plus petite des marges à Skikda face à la jeunesse locale qui revient à la sixième place avec 26 points dans son escarcelle. Les gars des Ziban voient leur élan stoppé, eux qui avaient effectué une très belle remontée au classement général. Le CA Bordj Bou Arréridj a été surpris à domicile par la formation de l'ASMO qui a réussi à le battre sur le score de (2/1). C'est un véritable camouflet pour les hommes de Bira qui espéraient pourtant se sortir de cette situation et revenir dans la course à la montée. L'autre surprise de la journée est la victoire du nouveau promu, le GC Mascara, à Ain Fekroun et qui avait ensuite provoqué une véritable révolte des supporters du club local qui ont investi le terrain. L'arbitre a dû arrêter le match, surtout que les joueurs risquaient d'être agressés par ces fans furieux.

M.M.

Résultats et classement :

MCEE-RCA	1-0		
JSMS-USB	1-0		
JSMB-WAB	3-0		
MCS-ASK	1-1		
PAC-USMB	2-1		
CABBA-ASMO	1-2		
CRBAF- GCM	1-2		
	Pts	J	
1). Paradou AC	41	18	
2). JSM Béjaïa	31	19	
3). US Biskra	30	19	
4). USM Blida	29	19	
5). CAB Bou Arréridj	28	19	
6). JSM Skikda	26	19	
7). Amel Boussaâda	25	18	
-). MC Saïda	25	19	
9). WA Boufarik	24	19	
-). ASM Oran	24	19	
11). ASO Chlef	21	18	
-). CRB Ain Fekroun	21	19	
-). GC Mascara	21	19	
14). AS Khroub	20	19	
15). MC El Eulma	18	18	
16). RC Arbaâ	13	19	

JS Kabylie

L'entraîneur tunisien Hidouci remercié

L'entraîneur tunisien de la JS Kabylie, Sofiane Hidouci, a été démis de ses fonctions à cause des mauvais résultats enregistrés par l'équipe en championnat de Ligue I Mobilis de football, à t-on appris de sources proches du club. La défaite essuyée jeudi face à USM El Harrach (1-0) en match de la 18^e journée du championnat a poussé la direction du club de mettre fin à sa collaboration avec le technicien tunisien. L'ancien coach de la JS

Kairouan a confirmé de son côté dans des déclarations à la presse spécialisée, son limogeage de la tête de la barre technique de la JSK. A l'issue de la 18^e journée, la JS Kabylie occupe la 14^e place avec 16 points, et est désormais premier relégable. Ancien coach de la JS Kairouan, du CA Bizerte (Tunisie) et d'Al Hillal (Soudan), Hidouci a remplacé en octobre dernier Kamel Mouassa parti au MC Alger avec lequel il est leader de la Ligue 1 Mobilis.

Finale de la CAN 2017/Egypte-Cameroun à 20h Pharaons et Lions indomptables pour un retour au panthéon

■ La finale opposera ce soir (20h) l'Egypte au Cameroun, deux grandes nations du football africain qui souhaitent revenir au plus haut niveau après avoir traversé une période quelque peu difficile.

Par Mahfoud M.

Sept années de turbulences, où ces deux sélections avaient disparu de la scène continentale. Pis, l'Egypte a été absente dans les trois dernières éditions de la CAN, conséquence de la crise politique qui avait touché de plein fouet le pays après la révolution en 2011. De son côté, la formation camerounaise avait du mal à se reprendre après le départ à la retraite de toute une génération de surdoués emmenés par Eto'o et Rigobert Song. C'est la consécration du football collectif et en bloc étant donné que les deux équipes ont la même particularité d'opter pour un jeu collectif, n'ayant pas de grandes individualités, puisque toutes deux sont en construction.

Sans réelles stars mais avec un effectif homogène et discipliné, Hugo Broos, le sélectionneur belge des Lions Indomptables, a réussi le tour de force de qualifier le Cameroun pour la finale de la CAN, une première depuis 2008. Les Lions Indomptables n'ont pas volé leur présence ce dimanche à Libreville. Virevoltants, ils ont croqué le Ghana en demi-finale.

Déjà quatre fois vainqueurs de la compétition (1984, 1988, 2000, 2002), les Camerounais doivent saisir l'occasion en or qui leur est offerte, deux ans avant



Camerounais et Egyptiens visent le trophée

de disputer cette même compétition sur leur territoire. Leur adversaire, l'Egypte, connaît mieux que personne les attentes et l'immense ferveur suscitée par une finale de Coupe d'Afrique des Nations. Rôdés à l'exercice, les Pharaons, sept fois titrés sur le continent, avaient enlevé trois éditions de suite, de 2006 à 2010. Une performance jamais réalisée jusque-là et qui ne risque pas d'être égalée de si tôt.

La génération étoilée des Ahmed Hassan et Mohamed Aboutrika reste incarnée par Essam Al-Hadary, sauveur de la demi-finale remportée aux tirs au but face au Burkina Faso, et qui

disputera sa 4^e finale dimanche. Le gardien de 44 ans bénéficie d'un catenaccio peu spectaculaire mais redoutablement efficace. Un double rideau de quatre défenseurs coulissant à merveille et qui va pousser le Cameroun à faire preuve d'imagination pour faire céder ce verrou égyptien. Nul doute que le match sera disputé tactiquement entre deux équipes qui souhaitent, toutes deux, arracher ce trophée pour orner leur vitrine déjà riche en consécérations.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (18^e journée)

Le Doyen consolide sa première place

Le MC Alger a consolidé sa première place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le CA Batna (2-1), vendredi pour le compte de la 18^e journée, au moment où l'ES Sétif s'est provisoirement emparée de la 2^e place, en battant l'Olympique de Médéa (1-0). Battu (1-0) par l'USM El Harrach il y a une semaine, le Doyen a bien réagi après la perte de ce derby en ramenant trois précieux points de son déplacement dans les Aurès, grâce à Seguer (17) et Nekkache

(45+2), au moment où Benmansour a réduit le score pour le CAB à la 47^e minute. Un succès qui porte le capital points des Vert et Rouge à 33 unités, avec deux longueurs d'avance sur le nouveau dauphin, l'ES Sétif, qui a provisoirement dépossédé le MC Oran de cette 2^e place après sa victoire (1-0) contre l'Olympique de Médéa. Un but signé Akram Djahnit à la 20^e minute a suffi au bonheur de l'Aigle Noir, en attendant le déroulement du derby MC Oran-RC Relizane, prévu hier en clôture de cette 18^e journée et qui permettra peut-être aux gars d'El Hamri de repasser devant en cas de victoire. Autre bonne affaire réalisée ce vendredi, celle de l'USM Bel-Abbès, qui s'est hissée sur la 3^e marche du podium, avec 30 points, après sa victoire (2-1) chez le NA Hussein Dey, grâce à Balegh (5) et Benabderrahmane (41), alors que Gsmi avait signé l'unique but Nahdiste, sur penalty à la 24^e minute. Pour leur part, les Sang et Or, drivés par le coach fran-

çais Alain Michel, restent scotchés à la 9^e place, avec 24 points, soit avec quatre longueurs d'avance sur le DRB Tadjenanet (13^e), qui a ramené un bon nul (0-0) de chez l'USM Alger. Les Rouge et Noir, bien que privés de plusieurs pièces maîtresses, telles que l'attaquant international olympique Ziri Hammar et le capitaine Nasreddine Khoualed, ont dominé ce match, mais sans réussir à trouver la faille, surtout devant l'incroyable réussite du gardien Oussama Litim, auteur de plusieurs arrêts décisifs. Jeudi, en ouverture de cette 18^e journée, ce sont les clubs algérois USM El Harrach et CR Belouizdad qui ont réussi une bonne affaire, puisque les Jaune et Noir se sont hissés à la 8^e place, avec 25 points, après leur victoire contre la JS Kabylie (1-0), au moment où les Belouizdadis ont ramené un précieux nul de Béchar, après avoir tenu la JS Saoura en échec (1-1).

R.S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Amicale des anciens internationaux de football

Ali Fergani réélu pour un nouveau mandat

L'ANCIEN capitaine et entraîneur de l'équipe nationale de football, Ali Fergani, a été réélu hier pour un mandat de quatre ans à la tête de l'Amicale des anciens internationaux de football (AAIF) à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à Alger en présence de 86 membres.

Fergani, qui préside cette structure depuis sa création en 2009, était l'unique candidat en course.

«Je remercie les membres de l'AG d'avoir placé à nouveau leur confiance en ma personne. Je vais continuer à œuvrer pour faire progresser l'Amicale et atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée. J'appelle, à cette occasion, les anciens joueurs à s'impliquer davantage au niveau de leurs wilayas de résidence pour le développement du football», a déclaré Fergani à l'assistance, peu après sa réélection lors d'un vote à bulletin secret.

L'assemblée générale a également élu le Bureau exécutif de l'AAIF, composé de

sept membres. Il s'agit de Zoubir Bachi (1^{er} vice-président), Salah Assad (2^e vice-président), Mohamed Kaci-Saïd (secrétaire général), Kamel Berroudji (trésorier), Mourad Slatni (représentant de l'Est), Abdelhafid Belabbès (représentant de l'Ouest) et Nacer Guedioura (représentant de la communauté algérienne en France).

Ali Fergani a présenté par la suite le programme d'activités pour l'année 2017, axé sur plusieurs thèmes.

«Notre programme est riche puisque nous avons prévu une série d'événements comme l'organisation d'un séminaire sur le professionnalisme et un autre sur le dopage, en plus de l'organisation de tournois au profit des jeunes catégories», a-t-il expliqué.

Fergani (64 ans) a également mis l'accent sur la nécessité de venir en aide «aux anciens internationaux qui sont dans le besoin ou malades, sous forme d'actions de solidarité guidées par un esprit de reconnaissance envers des footballeurs qui ont tout donné».

Ancien joueur d'abord du NA Hussein-Dey (1969-1979), Fergani a connu la gloire en rejoignant la JS Kabylie en 1979, contribuant aux nombreux titres remportés par le «Jumbo Jet» à cette époque-là. Il quitta le club kabyle en 1987.

Capitaine de l'équipe nationale au Mondial-1982 en Espagne, Fergani compte 64 sélections avec les Verts pour 5 buts inscrits.

Racim S.

Tlemcen et Tissemsilt 9 narcotrafiquants arrêtés et plus de 7 quintaux de kif saisis

NEUF narcotrafiquants ont été arrêtés et une importante quantité de kif traité, de plus de 7 quintaux, a été saisie vendredi, dans des opérations distinctes à Tlemcen et Tissemsilt, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et suite à des opérations distinctes menées à Tlemcen et Tissemsilt, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 03 février 2017, neuf narcotrafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 7 quintaux et 29 kilogrammes», a précisé le communiqué du MDN.

La même source a ajouté que 2 077 unités de différentes boissons avaient été saisies à Mascara et El-Oued. A Bordj Badji Mokhtar et Illizi, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 8 contrebandiers et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, 6 600 litres de carburant, 4 groupes électrogènes, deux détecteurs de métaux et 4 marteaux piqueurs. Amine H.

Relations Algéro-Américaines

L'Algérie est un pays ami pour Donald Trump



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Un jeune mortellement poignardé

■ Évacué aux urgences du CHU Nedir-Mohamed, le jeune étudiant âgé de 22 ans a succombé à ses blessures.

Par Hamid M.

La ville de Tizi Ouzou a appris hier la nouvelle d'un drame dont a été victime un jeune étudiant d'un quartier de la Nouvelle ville. Il a été mortellement poignardé par un individu qui a pris la fuite. Selon les premiers éléments de l'enquête ouverte par la brigade criminelle

de la de la police judiciaire de la sûreté de wilaya (SW-PJ), la victime a été agressée à l'arme blanche aux environs de 21 heures dans la soirée de vendredi, à hauteur de l'immeuble Kessi (face à la cité universitaire Hasnaoua). Évacué aux urgences du CHU Nedir-Mohamed, le jeune étudiant âgé

de 22 ans a peu de temps après succombé à ses graves blessures. Les investigations entreprises par les éléments de la brigade criminelle pour identifier et arrêter l'auteur de ce crime «progressent», avons-nous appris hier matin auprès d'une source proche de l'enquête.

H. M.

Echangeur des quatre chemins à Béjaïa

La livraison est prévue l'été prochain

Les secteurs des travaux publics et de l'hydraulique ont été passés au peigne fin par le wali, lors de sa sortie dans la commune de Béjaïa ces derniers jours. C'est ainsi qu'il a inspecté le projet de réalisation de l'échangeur des 4 chemins qui accuse un grand retard dans sa réalisation puisque les travaux avaient été lancés en 2012. «Le wali a exigé du responsable de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA) la livraison du projet avant la saison estivale, lequel s'est engagé à honorer cette décision», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Ce projet constitue une nécessité pour faciliter les entrées et sorties de/et vers Béjaïa ; sa conception a été recorrigée pour qu'il soit adapté à la mise en service de la pénétrante Béjaïa-Ahniif (Bouira). Le projet a fait face à

une multitude de contraintes, lesquelles ont été résolues. Et un engagement a été pris par les concernés pour libérer définitivement le couloir de la servitude avant le 11 février. Inscrit en 2004 et lancé en 2012, sa consistance repose sur la réalisation de cinq ponts, dont un déjà achevé, un pont vousoir pour assurer l'enjambement d'une ligne ferroviaire, 8 rampes d'accès et l'aménagement de deux carrefours plans. Inspectant les ouvrages du secteur de l'hydraulique, le wali n'a pas manqué de rappeler que «la wilaya de Béjaïa est très en retard dans ce secteur avec un taux de raccordement à l'AEP estimé à 97% et un taux de 95% en assainissement». «Une opération sera entreprise prochainement pour améliorer la situation», a-t-on souligné. Une commission du ministère de l'Hydraulique sera dépêchée cette semaine

suite à l'intervention du wali. «Elle est chargée d'établir un diagnostic de ce secteur dans la wilaya de Béjaïa», ajoute-t-on. Le chef de l'exécutif a inspecté le projet de rénovation du système d'alimentation en eau potable de la ville de Béjaïa, un projet très utile qui permettra d'améliorer la qualité de l'eau et d'alimenter la ville en h24. Un système de télégestion et télécommande est intégré dans le cadre de ce programme pour une meilleure gestion du réseau, système qui permettra une exploitation et une maintenance en veillant à une bonne organisation des chantiers, à la remise en état initiale des routes à chaque fin de travaux et procéder au travail par section». Par ailleurs, le wali a inspecté le projet de la gare maritime dont le taux

d'avancement des travaux est de 75%. «Elle sera mise en service intégralement dès le début du mois de mai prochain», annonce-t-on. Les travaux restants se résument en la mise en place des revêtements et des équipements techniques. Cette gare devrait traiter 500 000 passagers et 100 000 véhicules par an. Elle a été réalisée avec une architecture moderne. Le premier responsable de la wilaya a demandé au responsable du bureau d'étude de «veiller», la prochaine fois notamment pour d'autres projets «à l'aspect esthétique», estimant que «la façade extérieure de la gare maritime aurait pu épouser l'architecture existant déjà tout au long de la baie et éviter l'agression et la pollution visuelle, ce qui est actuellement le cas», a fait remarquer le chef de l'exécutif.

Hocine Cherfa